

# le COURRIER Départemental

Le mensuel de la CGT du 69

N° 8 - Décembre 2024



# N° SPECIAL formation syndicale 2025



# • Edito

## Voilà venu le temps du Courrier Départemental Spécial Formation.

Chaque année nous produisons ce Courrier Départemental afin de permettre aux syndicats de se projeter pour l'année à venir.

Ce plan est l'outil des syndicats pour les aider à mettre en œuvre leurs orientations et les différentes chartes qui nous régissent au sein de nos structures.

Les sessions de formation sont la base de notre action. Elles ne sont pas la seule façon d'apprendre, et se confronter au terrain est nécessaire, l'expérience n'est pas une contre-indication à la formation. Même après des années de syndicalisme, nous avons un intérêt individuel et collectif à participer aux stages de formation :

C'est sur l'échange entre stagiaires et formateurs/formatrices que la formation syndicale CGT est basée et nous pouvons faire nôtre cette maxime de Socrate qui disait « Le savoir est la seule matière qui s'accroît avec le partage » ! De plus, les camarades ayant plus d'expérience peuvent ainsi étoffer, par leurs exemples, le côté théorique des formations en salle.

Nous sommes militants tout au long de notre vie, il n'y a aucune raison à se résoudre à ne plus se former après quelques années d'adhésion, ne pas avoir peur d'avancer lentement.

Prendre le temps d'intégrer les savoirs, les apports de la formation, ... les confronter à la réalité du quotidien et recommencer. Se former est un long chemin qui passe par ces incontournables que sont les formations, la pratique de terrain et l'information. La lecture des documents de la CGT, de sa presse est la continuité de la formation syndicale.

Équiper pour Agir, voilà le but de la formation syndicale. Former des militantes et militants afin qu'ils et elles soient plus à l'aise dans leur pratique de vie syndicale, de déploiement, ou dans la mise en œuvre de leur responsabilité ou mandat.

Pour finir, si chaque syndicat a des attentes légitimes vis-à-vis de la formation syndicale, il faut aussi réfléchir à la force que nous investissons dans la formation CGT. Pour tenir nos plans de formation, chaque année un peu plus ambitieux, nous avons besoin d'étoffer notre collectif de formateurs et formatrices. Chacun-e d'entre nous peut participer à cette responsabilité et plus nous serons, plus nous pourrons nous déployer. Il faut simplement oser. J'invite chaque syndicat à choisir en son sein, au moins un ou une responsable à la formation, qui pourra, avec quelques camarades, devenir formateur, formatrice.

N'hésitez pas ! Toute une CGT d'échange et de partage s'ouvrira à vous, dans sa richesse et sa force.

Devenir formateur ou formatrice syndicale, c'est s'enrichir et partager tout en permettant à nos camarades d'en faire autant.

**Sophie FERNANDEZ**

Membre du bureau de l'UD CGT 69,  
Responsable à la Formation Syndicale de l'UD CGT 69

## SOMMAIRE

**PAGE 2** : Edito

**PAGE 3** : Formation dans le Rhône

**PAGE 4** : Structure de la Formation

**PAGE 5** : L'offre de la Formation

**PAGE 6** : Formations organisées par les ULs

**PAGE 7 - 9 et 14 - 16** : Formations organisées par l'UD

**PAGE 10 - 13** : Calendrier des formations

**PAGE 16 - 17** : Plan de Formation UL

**PAGE 18** : Nos règles de vie en stage

**PAGE 19** : Foire aux questions

**le COURRIER  
DÉPARTEMENTAL**

Union Départementale CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon  
215 cours Lafayette 69006 Lyon

Tél. : 04 72 75 53 53 - Fax : 04 72 75 53 59 - Email : ud69@cgt.fr

Directeur de publication : Jacky ABADA - Mise en page : Collectif Communication de l'UD CGT 69  
n° CPPAP : n° 0919S07039 - ISSN : 1266-1465 -

## LA CGT SUR LA TOILE

Site de l'UD CGT 69

<https://ud69.reference-syndicale.fr/>

Site du CR CGT AURA

<https://www.cgt-aura.org/>

Site de la CGT

<https://www.cgt.fr/>

Site de la NVO

<https://nvo.fr/>

Suivez nous sur Facebook : Ud Cgt du Rhône

## • Organisation de la Formation dans le Rhône

La formation syndicale est prise en charge en partie par les Unions Locales, les Unions Syndicales et l'Union Départementale.

Le plan de formation, que vous trouverez en page centrale concerne les formations organisées par l'UD, validé par notre commission exécutive du 18 octobre 2024.

Les formations proposées par les Unions Locales figureront en fin de ce Courrier Départemental. Attention, les plans des ULs ne seront peut-être pas complets.

Pour les règles d'organisation, vous pouvez vous reporter aux pages suivantes.



### ATTENTION !

**Une chose cependant est à retenir : pour toute question ou inscription au sujet d'une formation, il faut bien vous adresser à la structure organisatrice !**

La formation syndicale est un engagement individuel mais qui est décidé, pesé, par le collectif du syndicat. Il s'agit d'un investissement lié à une stratégie au service des orientations et du principe de la formation "Équiper pour agir".

C'est en partie pour cette raison que la validation du syndicat est nécessaire pour les inscriptions aux stages.

Cet engagement impacte un ensemble : l'organisation, les autres candidats, les formateurs. C'est pourquoi des pré-requis sont indispensables pour que les demandes d'inscriptions soient retenues.

C'est pourquoi, également, il est indispensable de se libérer sur la totalité de la formation. Si cela n'est pas possible, il faut décaler son inscription à une session suivante.

A noter que les attestations de présence seront dispensées sur les temps de présences réels en formation (toute absence ne sera pas couverte par l'organisation).



# • Structure de la Formation syndicale CGT—

## ÊTRE ACTEUR•TRICE TOUTE SA VIE SYNDICALE

Ouverts à toutes et tous les syndiqué·es, ces stages ont vocation à équiper pour être acteur et actrice de la bataille des idées, en connaissant les fondamentaux de la CGT, mais aussi le fonctionnement du monde économique et social dans lequel nous évoluons. Ces stages donnent accès à une culture générale syndicale indispensable au débat avec les salarié·es de l'entreprise et avec tous les citoyen·nes hors de l'entreprise.

Ces formations doivent commencer par la formation d'accueil, « S'Impliquer dans la CGT », et ensuite, la formation « Participer à la vie de la CGT ». cette dernière est la base, le pré-requis ouvrant droit aux autres formations.



## OUTILLER À LA RESPONSABILITÉ

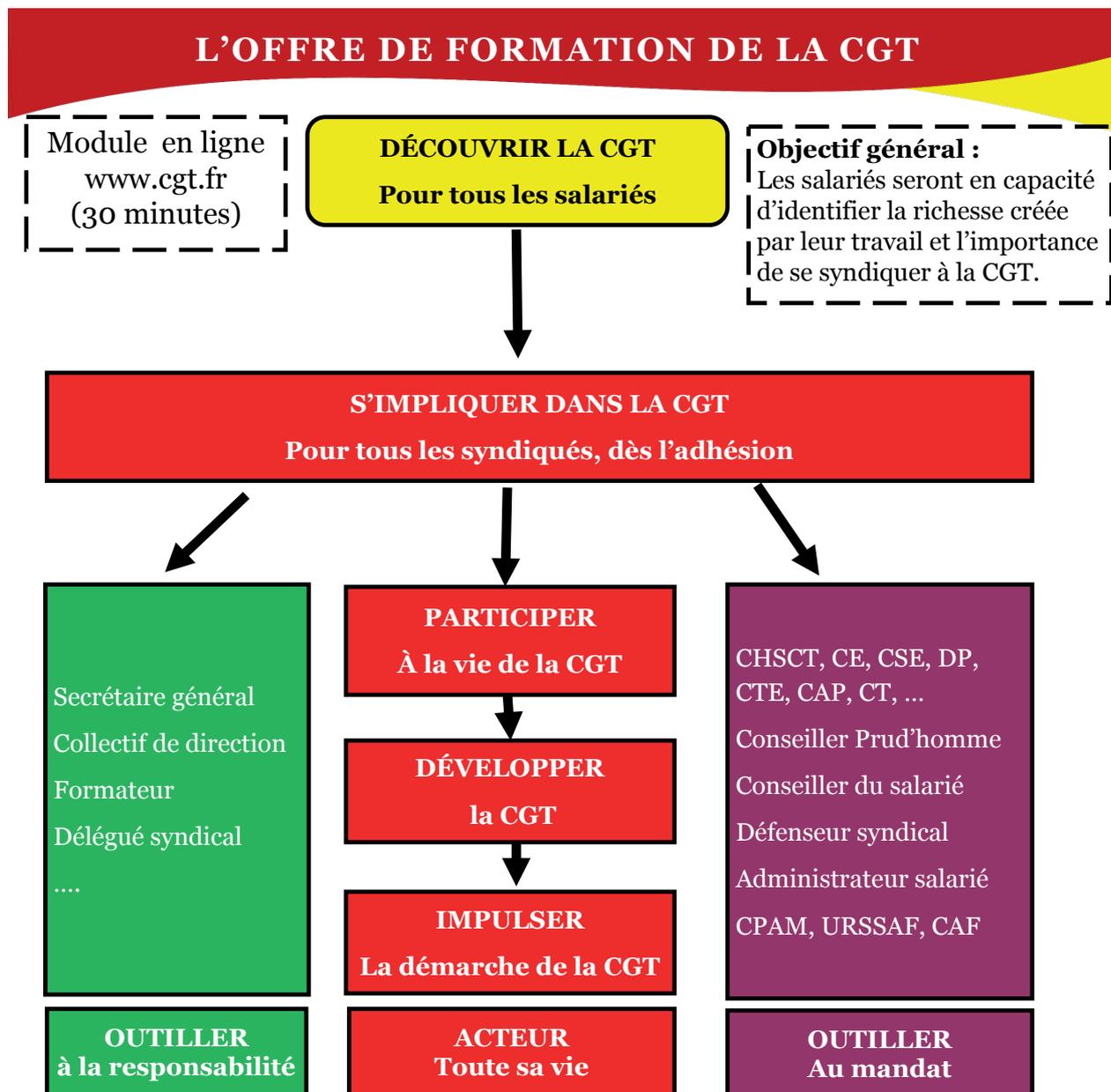
Outiller à la prise de responsabilité au sein de notre organisation est l'affaire du collectif, de celles et ceux qui en assument l'animation et de celui ou celle qui accepte une responsabilité. Accepter une responsabilité que le collectif confie à un·e camarade contient certaines obligations, une sorte de "droits et devoirs".

Parmi les droits liés à la prise de responsabilités figure un accompagnement qui passe, entre autre, par la formation. Les responsabilités nombreuses et variées correspondent aux besoins de chaque organisation (syndicat, union locale ou départementale, etc.). Elles sont précises et définies, comme par exemple : secrétaires généraux, responsables à la politique financière, formateurs·trices, animateurs·trices de la vie syndicale...

## OUTILLER AU MANDAT

Ouvertes aux syndiqué·es élu·es ou mandaté·es par l'organisation syndicale (délégué syndical, membre du comité social et économique, conseiller·es du salarié, défenseur·e syndical·e, conseiller·es Prud'homme, administrateur·trice et conseillers·ères des organismes de Sécurité sociale...), ces formations permettent de s'armer pour défendre les travailleurs dans les instances représentatives, paritaires ou les lieux de négociation collective.





« Quiconque néglige sa formation se voue inéluctablement à la stagnation ou au recul »



Citation de Benoit FRACHON  
Secrétaire Général Confédéral de 1931 à 1967

# FORMATIONS ORGANISÉES PAR LES UNIONS LOCALES —

## • ETRE ACTEUR TOUTE SA VIE

### ► S'impliquer dans la vie de la CGT : Formation des Nouveaux Syndiqué-e-s

*Pour tous-te les nouveaux adhérent-e-s, elle peut aussi être ouverte à des non-syndiqué-es. C'est la première porte d'entrée à la CGT et à la formation syndicale. Donner envie aux syndiqué-es d'aller plus loin.*

**Objectif :** Présenter la CGT, ses structures, son fonctionnement, ses règles. Découvrir la conception de la société

**Public concerné :** Tous les nouveaux syndiqué.e.s CGT

**Programme :** Découvrir la conception de la société, présenter la CGT, ses structures, son fonctionnement, ses règles.

**Durée :** 1 jour

Les syndicats devront se rapprocher au préalable de l'UD afin d'obtenir un numéro d'agrément permettant un financement du stage. Les unions locales peuvent aussi proposer et organiser des formations « s'impliquer ».

### ► Participer à la vie de la CGT – trois modules

**Objectif :** Chaque syndiqué-e, ancien-ne ou nouveau a besoin, et a droit, à des connaissances lui permettant de participer à l'élaboration et la mise en œuvre des orientations de son organisation. Ce droit de savoir est un contrat que les autres membres du syndicat passent avec lui au moment de son adhésion. Il est inscrit dans la charte de la vie syndicale adoptée et validée du 47ème congrès confédéral (décision confirmée lors des suivants).

**Public concerné :** tous et toutes les syndiqué-es

**Programme :** Cette formation approfondit les thèmes qui ont été survolés lors de la formation « S'Impliquer ». Connaître la société dans laquelle nous vivons, pour mieux la combattre, connaître notre organisation, son fonctionnement, et connaître la démarche CGT pour agir.

**Durée :** 8 jours – 3 modules indissociables (3 jours, 2 jours et 3 jours)

### ► Formations Spéciales « Salarié-es des TPE » ou travailleur·rs·ses isolé-es

A l'issue des dernières élections professionnelles dans les Très Petites Entreprises, la CGT sur la Région Auvergne Rhône Alpes, a entrepris de proposer aux syndiqué-es des TPE et aux syndiqué-es isolé-es (adhérents-es dans les UL) une offre de formation adaptée leur permettant, à défaut de profiter d'une vie syndicale collective, de bénéficier d'un minimum d'apport de l'organisation et de temps d'échanges collectifs.

Pour ceci 3 sessions de formation sont à ce jour proposées :

- Une session de 2h de « Découverte de la CGT »
- Une session de 2h de « Santé au travail et RPS »
- Une session de 2h de « Lecture de la fiche de Paie »

Ces formations ont le double intérêt d'intégrer la notion de collectif pour ces syndiqué-es isolé-es, leur offrant la possibilité à terme de s'organiser au sein d'un syndicat et cela permettra aussi à l'Union Locale de développer des liens privilégiés avec ces syndiqué-es qui n'ont que l'UL comme repère et support. Merci aux Unions Locales de faire connaître leur programmation à l'UD, qui pourra assurer une présence dans l'animation de ces sessions.

# FORMATIONS ORGANISÉES PAR L'UD CGT 69

## • ETRE ACTEUR TOUTE SA VIE

### ► Développer la CGT (Niveau 2) - Deux modules

**Objectif :** A l'issue de cette formation, les stagiaire.e.s seront en capacité de présenter une démarche de développement du rapport de force pour la transformation du travail et d'expliquer le caractère indissociable de l'emploi industriel et de services publics dans un système mondialisé.

**Public concerné :** Destiné aux syndiqué.e.s ayant déjà fait « Participer »

**Programme :** L'organisation économique et politique du capitalisme ; Être citoyen au travail : résistance au système capitaliste et levier de transformation de la société ; S'organiser pour porter un autre choix de société. Travailler moins pour travailler toutes et tous ; Plan de reconquête de la sécurité sociale ; Développer un modèle économique basé sur la justice sociale et environnementale.

**Durée :** 2 modules de 5 jours chacun

### ► Combattre syndicalement les idées d'extrême-droite Initiation :

**Objectif :** Être en capacité d'argumenter sur le danger que représente l'extrême-droite et de démonter l'imposture de son soi-disant projet social.

**Public concerné :** adhérent-es ayant suivi la formation « Participer ».

**Programme :** Extrême-Droite, état des lieux. Un danger majeur pour la démocratie. Mécanisme et imposture, Combattre l'extrême-droite.

**Durée :** 2 jours

### ► Combattre syndicalement les idées d'extrême-droite Perfectionnement :

**Objectif :** répondre aux besoins des syndicats qui souhaitent engager sur la durée le combat contre les paroles d'extrême droite et qui, pour s'en donner les moyens, responsabilisent des camarades sur le sujet. Dans ce combat d'actualité, la connaissance de l'histoire de l'extrême droite et de ses croisements avec celle du syndicalisme peut s'avérer d'une grande utilité.

**Public concerné :** adhérent-es ayant suivi la formation « Participer » et « Combattre les idées d'extrême droite – initiation », sur 2 jours.

**Programme :** Repères historiques sur l'extrême droite en France. Stratégie de l'extrême droite dans l'histoire et ses liens avec aujourd'hui. L'extrême droite en Europe. L'imposture du programme économique et social du FN. Les cibles de l'extrême droite : les travailleur·ses, les femmes, les personnes LGBTQIA+, les immigré·es, les syndicalistes L'extrême droite, ses courants et les réseaux sociaux. La CGT, l'immigration et le racisme. La CGT, ses repères, ses valeurs.

**Durée :** 4 jours

### ► Combattre les violences sexistes et sexuelles au travail :

**Objectif :** Équiper les syndicats et les représentant-es du personnel sur la question des Violences sexistes et sexuelles et pour agir contre celles -ci.

**Public concerné :** adhérent-es ayant suivi la formation « Participer »

**Programme :** La réalité des violences sexistes et sexuelles dans la vie et au travail. Construire notre intervention syndicale contre les violences sexistes et sexuelles. Mobiliser les acteurs pour notre démarche syndicale. L'accueil des victimes. Les outils pour ce combat. Combattre les violences sexistes et sexuelles dans la CGT.

**Durée :** 3 jours

## ► Mener la démarche CGT pour gagner les élections collègue 1 et 2

**Objectif :** Réappropriation par les collectifs de direction de syndicat :

- Des repères et du sens de l'Audience et de la représentativité,
- de la démarche revendicative CGT et des repères et du sens des fondamentaux d'organisation et de vie démocratique pour la faire vivre,

De la campagne électorale dans l'ensemble de ces dimensions, notamment des savoir-faire

**Public concerné :** Collectif d'animation de syndicat

**Programme :** Il s'agit d'une Formation-action. À l'issue, le syndicat aura bâti un Plan de Travail de campagne électorale dans l'ensemble de ses dimensions, s'articulant avec le calendrier électoral, autour d'un rétro-planning en 3 temps: AVANT (l'orga préalable à l'action), PENDANT (la CAMPAGNE : processus démocratique sur la construction de la profession de foi besoins revendications mobilisation), APRES (bilan et perspectives)

Suite à cette formation, un suivi permettra d'accompagner le syndicat dans la mise en œuvre opérationnelle une première rencontre pour appréhender les « éléments d'organisation » devra être planifiée en fin de formation 1 mois après la formation.

**Durée :** 3 jours

## ► Négocier un Protocole d'Accord Préélectoral :

**Objectif :** être en capacité de négocier un Protocole d'Accord Préélectoral, dans son entreprise ou non.

**Public concerné :** camarade négociateur pour les ULs, Délégué·es Syndicaux·ales,

**Programme :** textes et obligations des employeurs. Points stratégiques à négocier.

**Durée :** 2 jours

# • OUTILLER À LA RESPONSABILITÉ

## ► Équipe d'Animation de Syndicat

**Objectif :** être outillé·e pour animer l'activité du syndicat, aussi bien en matière de politique revendicative, de vie syndicale que de stratégie pour l'action

**Public concerné :** Tout.e camarade impliqué.e dans le collectif de direction d'un syndicat.

La présence de deux ou trois camarades par syndicat est fortement conseillée.

**Programme :** Les missions de l'équipe d'animation du syndicat, Élaborer une activité revendicative, Mettre en œuvre une vie syndicale de qualité, Le fonctionnement du syndicat en pratique.

**Durée :** 3 jours



## ► Secrétaire général·e de syndicat

**Objectif :** Être en capacité d'expliquer en quoi consiste les principales responsabilités de la ou du secrétaire général·e du syndicat, et de les mettre en œuvre.

**Public concerné :** Les stagiaires devront déjà avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » (3 modules) ou la formation syndicale générale de niveau 1 (tronc commun) ainsi que la formation « Équipe d'animation de syndicat ».

**Programme :** Animer et coordonner l'activité du syndicat, Impulser une Vie syndicale de qualité, Impulser l'activité revendicative, Organiser la représentation du syndicat.

**Durée :** 2 jours + 1 jour de retour d'expérience à programmer

## ► Cogitiel - Cogetise

**Objectif :** Savoir utiliser Cogitiel pour la gestion du fichier adhérent, et Cogetise pour le reversement.

**Public concerné :** Les stagiaires devront déjà avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » (3 modules) ou la formation syndicale générale de niveau 1 (tronc commun), et être en responsabilité au syndicat (Secrétaire, trésorier, ...)

**Programme :** Cogitiel : droits utilisateurs, mise en pratique. Cogetise : règles liées à la représentativité, besoin des responsables à la politique financière, règles de reversement.

**Durée :** 2 jours

## ► Outil du Trésorier

**Objectif :** Être en capacité d'utiliser l'outil du trésorier pour établir le bilan, publier et clôturer les comptes du syndicat.

**Public concerné :** Les trésorier·es ayant suivi la formation Cogitiel - Cogetise

**Programme :** Politique financière et vie syndicale, Outil du trésorier (cas pratiques)

**Durée :** 2 jours

## ► Formation de Formateur Formatrice

**Objectif :** Être outillé·e·s pour animer une formation syndicale CGT déjà construite et y intervenir.

**Public concerné :** Les stagiaires devront déjà avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » (3 modules) ou la formation syndicale générale de niveau 1 (tronc commun)

**Programme :** L'accueil, La formation syndicale CGT, Les pratiques en formation syndicale CGT, La communication en formation CGT

**Durée :** 5 jours

# Plan de Formation de l'UD CGT 69 - 2025

## Liste par ordre alphabétique



N°	NOM DU STAGE	Prérequis	Dates debut	Dates fin	Nombre de jours	Lieu	ORGANISATEUR
7	Cogitiel - Cogétise	Participer	13/02/25	14/02/25	2	UD	UD
14	Cogitiel - Cogétise	Participer	27/03/25	28/03/25	2	UD	UD
17	Cogitiel - Cogétise	Participer	17/04/25	18/04/25	2	UD	UD
25	Cogitiel - Cogétise	Participer	26/06/25	27/06/25	2	UD	UD
33	Cogitiel - Cogétise	Participer	02/10/25	03/10/25	2	UD	UD
40	Cogitiel - Cogétise	Participer	20/11/25	21/11/25	2	UD	UD
4	Combattre les idées d'Extrême Droite Initiation	Participer	29/01/25	30/01/25	2	UD	UD
10	Combattre les idées d'Extrême Droite Initiation	Participer	13/03/25	14/03/25	2	UD	UD
18	Combattre les idées d'Extrême Droite Initiation	Participer	12/05/25	13/05/25	2	UD	UD
31	Combattre les idées d'Extrême Droite Initiation	Participer	29/09/25	30/09/25	2	UD	UD
44	Combattre les idées d'Extrême Droite Initiation	Participer	15/12/25	16/12/25	2	UD	UD
39	Combattre les idées d'Extrême Droite Perfectionnement	Participer	03/11/25	06/11/25	4	UD	UD
29	CPH - Bureau de Conciliation et Orientation	Être CPH	15/09/25	19/09/25	5	UD	UD
46	CPH - Session 1 + Journée Étude Organiser une AG	Être CPH	15/12/25	19/12/25	5	UD	UD
13	CPH - SESSION 5	Être CPH	24/03/25	28/03/25	5	UD	UD
23	CPH - SESSION 6	Être CPH	16/06/25	20/06/25	5	UD	UD
8	CSA - F3SCT	Être Élu-e en CSA	17/02/25	21/02/25	5	UD	UD
2	CSE - Privé	Être Élu-e en CSE	13/01/25	17/01/25	5	UD	UD
4	CSE - Privé	Être Élu-e en CSE	27/01/25	31/01/25	5	UD	UD
6	CSE - Privé	Être Élu-e en CSE	10/02/25	14/02/25	5	UD	UD
24	CSE - Privé	Être Élu-e en CSE	23/06/25	27/06/25	5	UD	UD
27	CSE - Privé	Être Élu-e en CSE	08/09/25	12/09/25	5	UD	UD
41	CSE - Privé	Être Élu-e en CSE	24/11/25	28/11/25	5	UD	UD
11	Délégué Syndical	Être DS	17/03/25	21/03/25	5	UD	UD
19	Délégué Syndical	Être DS	19/05/25	23/05/25	5	UD	UD
37	Délégué Syndical	Être DS	20/10/25	24/10/25	5	UD	UD
22	Développer (1er Module)	Participer	16/06/25	20/06/25	5	UD	UD
43	Développer (1er Module)	Participer	08/12/25	12/12/25	5	UD	UD
1	Développer (2ème Module)	Participer	06/01/25	10/01/25	5	UD	UD
28	Développer (2ème Module)	Participer	15/09/25	19/09/25	5	UD	UD



# Plan de Formation de l'UD CGT 69 - 2025

## Liste par date.

 Formation Générale

 Formation Mandat

 Formation à la responsabilité

N°	NOM DU STAGE	Prérequis	Dates debut	Dates fin	Nombre de jours	Lieu	ORGANISATEUR
1	Développer (2ème Module)	Participer	06/01/25	10/01/25	5	UD	UD
2	CSE - Privé	Être Élu-e en CSE	13/01/25	17/01/25	5		UD
3	Lutter contre les Violences Sexistes et Sexuelles	Participer	20/01/25	22/01/25	3		UD
4	CSE - Privé	Être Élu-e en CSE	27/01/25	31/01/25	5		UD
4	Combattre les idées d'Extrême Droite Initiation	Participer	29/01/25	30/01/25	2		UD
5	Equipe d'animation de Syndicat	Participer	04/02/25	06/02/25	3	UD	UD
6	CSE - Privé	Être Élu-e en CSE	10/02/25	14/02/25	5		UD
7	Cogitiel - Cogétise	Participer	13/02/25	14/02/25	2	UD	UD
8	CSA - F3SCT	Être Élu-e en CSA	17/02/25	21/02/25	5		UD
8	SSCT	Être Élu-e en CSE	24/02/25	28/02/25	5		UD
9	Gagner les Élections collège 2 et 3 (A et B)	aucun	05/03/25	07/03/25	3		UD
10	Combattre les idées d'Extrême Droite Initiation	Participer	13/03/25	14/03/25	2		UD
11	Délégué Syndical	Être DS	17/03/25	21/03/25	5		UD
12	Négocier un Protocole d'Accord Préélectoral	Participer	19/03/25	20/03/25	2		IFS / UD
13	CPH - SESSION 5	Être CPH	24/03/25	28/03/25	5		UD
14	Cogitiel - Cogétise	Participer	27/03/25	28/03/25	2	UD	UD
15	Lutter contre les Violences Sexistes et Sexuelles	Participer	01/04/25	03/04/25	3		UD
16	Formation de Formateur	Participer	07/04/25	11/04/25	5	UD	UD
17	Cogitiel - Cogétise	Participer	17/04/25	18/04/25	2	UD	UD
18	Combattre les idées d'Extrême Droite Initiation	Participer	12/05/25	13/05/25	2		
19	Délégué Syndical	Être DS	19/05/25	23/05/25	5		UD
20	SSCT	Être Élu-e en CSE	02/06/25	06/06/25	5		UD
21	Equipe d'animation de Syndicat	Participer	11/06/25	13/06/25	3	UD	UD
22	Développer (1er Module)	Participer	16/06/25	20/06/25	5	UD	UD
23	CPH - SESSION 6	Être CPH	16/06/25	20/06/25	5		UD
24	CSE - Privé	Être Élu-e en CSE	23/06/25	27/06/25	5		
25	Cogitiel - Cogétise	Participer	26/06/25	27/06/25	2	UD	UD



# • OUTILLER AU MANDAT

## ► CSE prise de mandat

**Objectif :** Être outillé.e.s pour exercer son mandat au Comité Social Economique en mettant en œuvre la démarche CGT.

**Public concerné :** Les stagiaires devront déjà avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » (3 modules) ou la formation syndicale générale de niveau 1 (tronc commun) et être élu.e en CSE, titulaire et suppléant.es.

**Programme :** Missions du CSE : approche légale et mandat syndical, Élu.es actrices de la démarche CGT, Porter les réclamations des salarié.es, Intervenir sur les choix de l'entreprise, Promouvoir la SSCT, Élaborer une politique sociale et culturelle émancipatrice.

**Durée :** 5 jours

## ► Santé Sécurité Conditions de Travail (SSCT)

**Objectif :** Être en capacité de définir les actions dans le cadre de vos missions d'élu.e au Comité Social et Economique pour contribuer à l'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des travailleur.euse.s, avec la démarche CGT.

**Public concerné :** Les stagiaires devront déjà avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » (3 modules) ou la formation syndicale générale de niveau 1 (tronc commun) et être élu.e en CSE, titulaire et suppléant.es

**Programme :** Approche CGT sur le travail, la santé et la prévention, Approche légale et syndicale pour les missions SSCT, Interlocuteurs et fonctionnement du CSE sur la SSCT, Actions des Élu.es en cas d'accident du Travail, Analyser les risques et développer la prévention.

**Durée :** 5 jours

## ► Instances Publiques CSE – CSA – CST

**Objectif :** Être outillé.e.s pour exercer son mandat au Comité Social d'Établissement, d'Administration ou Territorial, en mettant en œuvre la démarche CGT.

**Public concerné :** Les stagiaires devront déjà avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » (3 modules) ou la formation syndicale générale de niveau 1 (tronc commun) et être élu.e en CSE, CSA ou CST.

**Programme :** Les missions des Élu.es, la démarche CGT, les différentes instances, du local au national,

**Durée :** 3 jours

## ► Instances Publiques FSSSCT

**Objectif :** Être en capacité de définir les actions dans le cadre de vos missions d'élu.e au CSE, CSA ou CST pour contribuer à l'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des agent.es, avec la démarche CGT.

**Public concerné :** Les stagiaires devront déjà avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » (3 modules) ou la formation syndicale générale de niveau 1 (tronc commun) et être nommé.e en F3SCT.

**Programme :** Approche CGT sur le travail, la santé et la prévention, Interlocuteurs et fonctionnement de la F3SCT, développer la prévention.

**Durée :** 2 jours

## ► Conseiller·ère du salarié

**Objectif :** Être en capacité d'identifier les savoirs et savoir-faire à mettre en œuvre pour exercer leur mandat en cohérence avec la conception CGT ; d'identifier les conditions favorables au bon déroulement d'un entretien préalable au licenciement ; de repérer les sources juridiques indispensables pour l'exercice de ce mandat et pour l'assistance du salarié.

**Public concerné :** Les stagiaires devront déjà avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » (3 modules) ou la formation syndicale générale de niveau 1 (tronc commun) et être Conseiller·ères du salarié.

**Programme :** La réglementation, les modes de rupture de contrat de travail, les activités du conseiller·ère du salarié lors des 4 phases de l'entretien préalable.

**Durée :** 2 jours

## ► Défenseur·e Syndical·e

**Objectif :** Être outillé·es pour mettre en œuvre votre mandat de défenseur.e syndical.e dans le respect de la démarche CGT.

**Public concerné :** Les stagiaires devront déjà avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » (3 modules) ou la formation syndicale générale de niveau 1 (tronc commun) et être Défenseur·e Syndical·e.

**Programme :** Missions, droits et rôles du Défenseur·se, analyse juridique, hiérarchie et articulation juridique, Procédure et saisine, pouvoir du juge, les prescriptions.

**Durée :** 2 ours

## ► Conseiller·ère Prud'homme

**Objectif :** Être en capacité d'utiliser des outils juridiques et notre démarche CGT pour votre mandat de Conseillère ou conseiller Prud'homme.

**Public concerné :** Les stagiaires devront déjà avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » (3 modules) ou la formation syndicale générale de niveau 1 (tronc commun) et être Conseiller·e Prud'homme.

**Programme :** A voir selon le thème de la session.

**Durée :** 5 jours



# Plan de Formation 2025

## des Unions Locales CGT 69

NOM DU STAGE	Prérequis	Dates debut	Dates fin	Nombre de jours	ORGANISATEUR
<b>Formation "Tronc Commun"</b>					
Découvrir la CGT	aucun	13/03/25		2h	UL 7/8
Découvrir la CGT	aucun	09/10/25		2h	UL 7/8
Découvrir la CGT	aucun	21/02/25		2h	UL Oullins
Découvrir la CGT	aucun	19/09/25		2h	UL Oullins
S'impliquer dans la CGT	aucun	06/02/25	07/02/25	2	UL 3/6
S'impliquer dans la CGT	aucun	19/06/25	20/06/25	2	UL 3/6
S'impliquer dans la CGT	aucun	23/01/25	24/01/25	2	UL 5/9
S'impliquer dans la CGT	aucun	14/01/25		1	UL 7/8
S'impliquer dans la CGT	aucun	22/05/25		1	UL 7/8
S'impliquer dans la CGT	aucun	27/10/25		1	UL 7/8
S'impliquer dans la CGT	aucun	14/02/25		1	UL L'Arbresle
S'impliquer dans la CGT	aucun	07/01/25		1	UL Oullins
S'impliquer dans la CGT	aucun	31/10/25		1	UL Oullins
S'impliquer dans la CGT	aucun	15/03/25		1	UL St Priest
S'impliquer dans la CGT	aucun	04/10/25		1	UL St Priest
S'impliquer dans la CGT	aucun	24/06/25	25/06/25	2	UL Villefranche/S
S'impliquer dans la CGT	aucun	13/03/25		1	UL Villeurbanne
S'impliquer dans la CGT	aucun	25/09/25		1	UL Villeurbanne
Participer à la vie de la CGT - Module 1	aucun	07/04/25	09/04/25	3	UL 1/2/4
Participer à la vie de la CGT - Module 2	Avoir fait le module 1	10/04/25	11/04/25	2	UL 1/2/4
Participer à la vie de la CGT - Module 3	Avoir fait le module 2	12/05/25	14/05/25	3	UL 1/2/4
Participer à la vie de la CGT - Module 1	aucun	17/03/25	19/03/25	3	UL 3/6
Participer à la vie de la CGT - Module 2	Avoir fait le module 1	20/03/25	21/03/25	2	UL 3/6
Participer à la vie de la CGT - Module 3	Avoir fait le module 2	16/04/25	18/04/25	3	UL 3/6
Participer à la vie de la CGT - Module 1	aucun	13/10/25	15/10/25	3	UL 3/6
Participer à la vie de la CGT - Module 2	Avoir fait le module 1	16/10/25	17/10/25	2	UL 3/6
Participer à la vie de la CGT - Module 3	Avoir fait le module 2	19/11/25	21/11/25	3	UL 3/6
Participer à la vie de la CGT - Module 1	aucun	24/03/25	26/03/25	3	UL 5/9
Participer à la vie de la CGT - Module 2	Avoir fait le module 1	27/03/25	28/03/25	2	UL 5/9
Participer à la vie de la CGT - Module 3	Avoir fait le module 2	28/04/25	30/04/25	3	UL 5/9
Participer à la vie de la CGT - Module 1	aucun	17/02/25	19/02/25	3	UL 7/8
Participer à la vie de la CGT - Module 2	Avoir fait le module 1	20/02/25	21/02/25	2	UL 7/8
Participer à la vie de la CGT - Module 3	Avoir fait le module 2	19/03/25	21/03/25	3	UL 7/8
Participer à la vie de la CGT - Module 1	aucun	16/06/25	18/06/25	3	UL 7/8
Participer à la vie de la CGT - Module 2	Avoir fait le module 1	19/06/25	20/06/25	2	UL 7/8
Participer à la vie de la CGT - Module 3	Avoir fait le module 2	25/06/25	27/06/25	3	UL 7/8
Participer à la vie de la CGT - Module 1	aucun	13/10/25	15/10/25	3	UL 7/8
Participer à la vie de la CGT - Module 2	Avoir fait le module 1	16/10/25	17/10/25	2	UL 7/8
Participer à la vie de la CGT - Module 3	Avoir fait le module 2	19/11/25	21/11/25	3	UL 7/8

Participer à la vie de la CGT - Module 1	aucun	26/03/25	28/03/25	3	UL Oullins
Participer à la vie de la CGT - Module 2	Avoir fait le module 1	14/04/25	15/04/25	2	UL Oullins
Participer à la vie de la CGT - Module 3	Avoir fait le module 2	21/05/25	23/05/25	3	UL Oullins
Participer à la vie de la CGT - Module 1	aucun	01/04/25	03/04/25	3	UL St Priest
Participer à la vie de la CGT - Module 2	Avoir fait le module 1	08/04/25	09/04/25	2	UL St Priest
Participer à la vie de la CGT - Module 3	Avoir fait le module 2	15/04/25	17/04/25	3	UL St Priest
Participer à la vie de la CGT - Module 1	aucun	14/01/25	16/01/25	3	UL Vaulx en Velin
Participer à la vie de la CGT - Module 2	Avoir fait le module 1	06/02/25	07/02/25	2	UL Vaulx en Velin
Participer à la vie de la CGT - Module 3	Avoir fait le module 2	25/02/25	27/02/25	3	UL Vaulx en Velin
Participer à la vie de la CGT - Module 1	aucun	15/05/25	17/04/25	3	UL Villeurbanne
Participer à la vie de la CGT - Module 2	Avoir fait le module 1	14/05/25	15/05/25	2	UL Villeurbanne
Participer à la vie de la CGT - Module 3	Avoir fait le module 2	02/06/25	04/06/25	3	UL Villeurbanne
Participer à la vie de la CGT - Module 1	aucun	07/10/25	09/10/25	3	UL Villeurbanne
Participer à la vie de la CGT - Module 2	Avoir fait le module 1	20/11/25	21/11/25	2	UL Villeurbanne
Participer à la vie de la CGT - Module 3	Avoir fait le module 2	03/12/25	05/12/25	3	UL Villeurbanne
Renforcer la CGT : Des principes et des actes	Participer	02/04/25	04/04/25	2	UL 7/8
Journée d'Étude sur les Violences Sexistes et Sexuelles	Participer	30/01/25		1	UL 7/8
Combattre syndicalement l'Extrême Droite	Participer	11/04/25		1	UL 7/8
Journée d'Étude Négocier un PAP	Participer	12/09/25		1	UL 7/8
Journée d'Étude Fiche de Paie Protection Sociale	Participer	28/11/25		1	UL Oullins
<b>Formation au Mandat</b>					
CSE Prise de Mandat	Participer Être élu-e	12/05/25	16/05/25	5	UL Villefranche/S
Vie Syndicale Élu-e et Mandaté-e *	Participer Être élu-e	01/12/25	05/12/25	4	UL 3/6

\* Formation sur la semaine sauf le mercredi

# Venez vous informer!



# NOS RÈGLES DE VIE EN STAGE

Être stagiaire dans une formation syndicale CGT implique le respect d'un minimum de règles. Les stagiaires doivent bénéficier des meilleures conditions pour que la formation soit une réussite, pour eux-mêmes et l'organisation. Pour partie, cet objectif passe par le respect des règles de vie en stage nécessaires à la réussite, la cohésion et la cohérence du stage.

## Réussite :

Les syndicats ont la responsabilité d'informer syndiqué·es et militant·es de cette offre de formation 2024 au regard des priorités et des besoins liés aux mandats et responsabilités.

Les actes de candidature valent inscriptions.

7 jours avant le début, une convocation sera transmise au stagiaire par boîte email personnelle.

De manière générale, un stage se tient avec un minimum de 10 participants et un maximum de 15.

Si la formation est annulée, l'organisation prévient le stagiaire et le syndicat.

## Cohérence :

Sauf exception, pour la richesse des échanges, les origines professionnelles des participants doivent être diverses. Une formation ne peut comprendre plus de 4 stagiaires issus du même syndicat pour favoriser les échanges interprofessionnels.

## Cohésion :

L'assiduité des stagiaires à toutes les journées de formation est indispensable.

Le stagiaire doit se dégager de toute obligation pendant sa formation.

Il s'engage, par l'acte de candidature, à suivre la formation dans sa totalité et selon les horaires fixés.

La formation est prioritaire y compris pendant les mouvements de grèves. Afin de garantir l'atteinte de l'objectif de la formation.

Les horaires fixés pour la durée du stage, du 1er au dernier jour, sont respectés par tous. Les repas sont de préférence pris en commun, participant ainsi à créer une dynamique de groupe.

Les téléphones sont ouverts aux pauses et fermés en formation.

# • FOIRE AUX QUESTIONS

## **De combien de jours est le droit au congé de formation syndicale ?**

*Le droit au Congé de Formation Sociale Économique, Sociale, Syndicale et Environnementale par an est de douze jours pour l'ensemble des salari·e-es et agent·es de la Fonction Publique. Dans le privé les formateurs, formatrices et les camarades en responsabilités peuvent prendre jusqu'à dix-huit jours. La durée de chaque congé ne peut être inférieure à une demi-journée.*

## **Comment demander un congés de formation syndicale (CFSESE) ?**

*Pour en bénéficier, le/la salarié adresse une demande à l'employeur, au moins 30 jours avant le début du congé de formation. Il/elle y précise la date et la durée de l'absence sollicitée ainsi que le nom de l'organisme responsable du stage ou de la session. Il y a des modèles différents selon la situation du ou de la camarade (1 de 3 fonctions publiques, privé-e d'emploi, ...) Contacter la formation syndicale de l'UD pour obtenir le modèle de courrier adéquat.*

## **C'est quoi la formation syndicale ?**

*La formation syndicale est un droit pour tous·tes les syndiqué·es, les militant·es, les dirigeant·es. C'est un droit qui doit pouvoir s'exercer dès leur adhésion et tout au long de leur vie syndicale. La Cgt souhaite que chacune et chacun de celles et ceux qui la composent exercent pleinement leur citoyenneté syndicale.*

## **Le congé peut-il être refusé par l'employeur ?**

*Le congé est un droit prévu dans les textes et ne peut être refusé que pour les besoins de service. Le refus doit être notifié sous certaines conditions, différentes selon le privé et les Fonctions Publiques.*

## **Quels documents doit-on remettre à son employeur lors de la participation à un stage de formation syndicale ?**

*Le premier est la demande de formation qui doit se faire au plus tard 30 jours avant le stage (sauf accord collectif plus favorable) en recommandé avec accusé de réception, ou remise en mains propres contre signature. Le deuxième est l'attestation de présence à fournir à l'employeur lors de la reprise du travail.*

## **L'employeur peut-il imposer un stage ou un lieu de stage ?**

*Non, la formation syndicale CGT organise elle-même ses stages et choisi les lieux de formation. Pour ce qui est des formations liées au mandat (CSE, SSCT, CSA-CSE-CST, F3SCT), c'est bien l'élu·e qui choisit son organisme.*

**Pour toutes autres question n'hésitez pas à nous contacter :**

**[formation.syndicale@cgt69.com](mailto:formation.syndicale@cgt69.com)**

*Missions légales récurrentes*

Consultation annuelle sur  
la situation économique  
et financière

Consultation sur la  
politique sociale, les  
conditions de travail et de  
l'emploi

Orientations Stratégiques  
de l'entreprise

*Missions légales ponctuelles*

Licenciement

Alerte

O P A

Concentration

*Missions conventionnelles*

Tenue de comptabilité

Révision des comptes

Etablissement des états  
financiers

Social (Paies et déclarations  
sociales)

Conseil

Assistance à la rédaction du  
rapport de présentation des  
comptes

60 Rue Racine  
69100 VILLEURBANNE  
04 78 69 17 81

[www.mericassocies.com](http://www.mericassocies.com)

&

58 A Rue du Dessous des Berges  
75013 PARIS - 01 56 59 13 50

